La Semaine de l'EPS

Plus d'EPS, moins d'inégalités

Du 17 au 21 novembre 2025

PLUS D'EPS, MOINS D'INÉGALITÉS

TOUT COMMENCE **À L'ÉCOLE !**

Sportif·ve occasionnel·le, amateur·rice ou de haut niveau, citoyen·ne actif·ve et sportif·ve, bénévole engagé·e dans la vie associative… Tous ces parcours ont un point commun : l'École.

ON NE NAÎT PAS SPORTIF·VE, ON LE DEVIENT.

Courir, nager, grimper, danser, faire du vélo, boxer, engage l'individu dans toutes ses dimensions et permet de s'éprouver, de se prouver, de grandir ensemble et de rencontrer l'autre, d'accéder à la culture, de s'émanciper, de vivre des émotions, du plaisir et de construire la confiance en soi.

Toutes ces pratiques sportives s'apprennent. Pas dans la cour de récréation en bougeant, mais dans les gymnases, les piscines, les stades, avec des enseignant·es formé·es.

Pour les enfants et la jeunesse, apprendre à l'École dans les cours d'EPS permet de lutter contre les inégalités d'accès à la culture et d'augmenter le niveau moyen de compétences sportives. Deux éléments qui permettront d'entrer positivement dans une habitude de pratique pérenne.

Si tout commence par le mouvement, tout continue par une EPS de qualité, pour tous et toutes, sur tout le territoire. C'est là que se joue l'avenir sportif, sanitaire, social et même démocratique de notre jeunesse.

4 h d'EPS permettront de démocratiser l'accès à la culture sportive et artistique et, ce faisant, de répondre aux enjeux de santé publique et au monde du sport qui veut élargir son nombre de pratiquant·es et de sportif·ves de haut niveau.

LES DIFFÉRENTES INÉGALITÉS

Les inégalités de genre

- Seulement **33,3 % des filles** atteignent les recommandations d'activité physique, contre **50,7 % des garçons**. (Enquête ESTEBAN)
- Parmi les collégiennes, **22 %** sont peu ou pas sportives, contre **14 %** des garçons. (INJEP)
- **43,9 % des filles (15-17 ans)** pratiquent une activité physique modérée ou élevée, contre **65,7 % des garçons**. (Enquête ESTEBAN).

Les inégalités sociales

- 38 % des jeunes issus de milieux modestes ne pratiquent pas de sport en dehors de l'École, contre 21 % chez les jeunes de milieux favorisés. (INJEP, 2022)

Les inégalités liées au handicap

- Seules **47 %** des personnes en situation de handicap pratiquent régulièrement une activité physique ou sportive. (Ministère des sports)

« Le devoir de santé est le risque affirmé et assumé par l'individu, de franchir ses limites pour s'ouvrir de nouveaux horizons »

Georges Canguilhem

Les inégalités territoriales

- **36,4 %** des communes rurales ne sont pas équipées en infrastructures sportives. (UNIV NANTES)
- **80 % des gymnases obtiennent un score de C, D ou E** et nécessitent une rénovation. Ils représentent 24 % des consommations d'énergie d'une commune et 53 % des intercos. (Enquête Gymnase score SNEP-FSU)

2025 : DES RAPPORTS… ET MAINTENANT, DES MESURES POUR L'EPS ?

La Cour des comptes, en mars 2025, édite un rapport sur la pratique sportive des jeunes où elle estime que « compte tenu du caractère obligatoire de l'EPS (au lycée), l'Éducation nationale reste le principal acteur d'un accès large et égalitaire au sport. » (voir lien 1).

La mission flash sur l'activité physique et la prévention de l'obésité en milieu scolaire intègre dans ses 10 mesures la nécessité de porter le volume horaire à 4 h d'EPS pour tous·tes les collégien·nes (voir lien 2).

C'est aussi le cas dans le rapport sur « les retombées des JOP 2024 sur le tissu économique et associatif local » et le rapport sur « le droit aux enfants, aux loisirs, au sport et à la culture » (voir liens 3 et 4).

DES RAPPORTS AUX ACTES

Il faut maintenant des mesures concrètes.

La Semaine de l'EPS, du 17 au 21 novembre 2025, aura pour slogan : **« Moins d'inégalités, plus d'EPS »**, pour faire la démonstration que 4 h d'EPS, ici et maintenant, sont une des mesures clés pour permettre l'augmentation de la pratique de tous·tes les jeunes.

Le goût du sport est une épidémie de santé »

Jean Giraudoux

Le sport a le pouvoir de changer le monde. Il a le pouvoir d'inspirer. Il a le pouvoir d'unir les gens comme peu d'autres choses le font »

Nelson Mandela

Liens :

1/ Rapport de la Cour des comptes (mars 2025) : https://pedagogie.snepfsu.fr/2025/04/22/la-pratique-sportive-des-jeunes/

2/ Mission flash – activité physique et prévention de l'obésité : https://pedagogie.snepfsu.fr/2025/04/22/mission-parlementaire-lactivite-physique-et-sportive-au-coeur-des-missions-de-lecole/

3/ Rapport Peu Mazars sur les retombées des JOP 2024 : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/rapports/cion-cedu/l16b1505_rapport-information#

4/ Rapport annuel sur le droit des enfants aux loisirs, au sport et à la culture : https://www.defenseurdesdroits.fr/rapport-annuel-sur-les-droits-de-lenfant-2023-le-droit-des-enfants-aux-loisirs-au-sport-et-la-496

LES 6 MESURES CLÉS

LES MESURES **NATIONALES**

01
Augmenter les horaires : 4 h d'EPS de la 6ème à la Terminale.

02
Planifier un plan pluriannuel de recrutement de 1 500 enseignant·es d'EPS par an à partir des concours 2026.

03
Construire ou rénover 200 piscines et des gymnases écoresponsables avec 50 % de financement de l'État, comme première étape d'un plan pluriannuel de 5 ans.

04
Proposer une épreuve d'EPS au DNB au collège et doubler le coefficient de l'épreuve EPS au Bac.

05
Mettre en place des « plus en EPS » dans chaque établissement : section sportive scolaire, option EPS, enseignement de spécialité.

06
Mettre en place une « Unité d'enseignement » obligatoire en licence pour l'ensemble des universités.

SNEP-FSU NATIONAL

76, rue des Rondeaux – 75020 Paris
Horaires d'ouverture, du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Mail : secretariat@snepfsu.net
Tél. : 01 44 62 82 23

Retrouvez toutes
les informations sur
www.snepfsu.net/contact